

Revue de presse

Journal : Le Républicain

Date : 30.06.2022

Mariage dans la douleur, divorce à l'amiable ?

TOURISME L'avenir de l'Office du tourisme intercantonal broyard est incertain

Après quinze années de collaboration au sein de l'Office du tourisme régional (OTR) Estavayer-le-Lac/Payerne et Région, les deux chefs-lieux broyards sont à un tournant de leur organisation touristique, la nouvelle loi cantonale fribourgeoise sur le tourisme étant passée par là.

Lors de l'assemblée de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (AscoBroye) jeudi dernier à Avenches, les enjeux touristiques pour la Broye ont été évoqués par Samuel Ménétrety et Fabien Mauron, respectivement président et directeur d'Estavayer-le-Lac / Payerne et Région. Un des enjeux est de taille car, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, la gouvernance de l'Office du tourisme intercantonal a été adaptée en début d'année. Et l'une des conséquences directes est que l'Association Estavayer-le-Lac / Payerne et Région est vouée à disparaître. Payerne devra ainsi repenser son rôle au sein de la nouvelle structure.

Quid de Payerne ?

Eric Küng, syndic de Payerne, rappelle que la fusion remonte à 2007 et s'était faite non sans difficultés: «Nous craignons à l'époque que nos activi-

été intégrés dans les différents travaux de préparation, lesquels visent à définir la structure finale de l'organisation à l'horizon 2023.

Le financement en question

Samuel Ménétrety reconnaît que les finances et les taxes de séjour feront partie des négociations: «Aujourd'hui, la Société de développement d'Estavayer et la commune de Payerne reversent l'entier de leurs taxes de séjour à Estavayer-le-Lac / Payerne et Région. Depuis 2022, pour les communes fribourgeoises, les taxes sont réparties entre l'Union Fribourgeoise du Tourisme (organisme cantonal) et l'OTR broyard. Nous avons signé une convention avec Cheyres-Châbles Tourisme et Portalban Tourisme qui leur permet de conserver 20% des taxes perçues, le solde étant versé à l'OTR».

Dans le canton de Vaud, les taxes sont une affaire purement communale. «Si Payerne demeure au sein de la nouvelle Association, il faudra trouver une manière équitable d'alimenter le pot commun des ressources. Et nous devons nous accorder sur la manière de communiquer et mettre en avant les différentes régions» confie encore l'élu staviacois.

tés de promotion ne soient vampirisées par Estavayer-le-Lac et qu'au final, on ne parle que du lac et de ses atouts». Aujourd'hui, l'Association dispose d'un Office du tourisme à Estavayer-le-Lac et d'un point d'informations clients à Payerne, sur le site de l'Abbatiale.

Jusqu'à la fin 2021, l'organisation du tourisme était constituée de quatre sociétés de développement (Cheyres-Châble Tourisme, Portalban Tourisme, la Société de développement d'Estavayer et environs et Payerne) ainsi que des Offices du tourisme régionaux d'Estavayer-le-Lac / Payerne et Région, Avenches, Vully-les-Lacs et Moudon Région. Depuis le début de cette année, avec la nouvelle loi fribourgeoise sur le tourisme, les quatre sociétés de développement et les communes fribourgeoises ont été regroupées au sein d'une seule et même organisation touristique régionale, avec un seul Office du tourisme.

La question est de savoir si le chef-lieu de la Broye vaudoise est prêt à continuer au sein de cette nouvelle structure, qui englobe maintenant, en plus, les 18 communes de la Broye fribourgeoise ou est-ce que Payerne préférera revenir en arrière et avoir son propre Office du tourisme? Samuel Ménétrety confirme cependant que les représentants payernois ont

Et la COREB dans tout ça ?

Actuellement, la COREB (Communauté régionale de la Broye) dispose toujours d'une commission «Tourisme», mise en place en 2008. Or, dans les conclusions du récent rapport d'audit sur le management et fonctionnement de l'organisation, le tourisme ne figure pas comme axe stratégique de développement. Questionnée sur le sujet, la directrice ad interim Christel Losey Mosimann avoue être pour l'heure dans l'expectative: «Des réflexions sont en cours de notre côté et nous allons patienter quelque peu jusqu'à ce que le nouvel Office du tourisme régional soit complètement structuré. Concernant les conclusions du rapport d'audit, on ne les prend pas pour argent comptant, ce ne sont que des recommandations».

Le mot de la fin sera pour Samuel Ménétrety: «Le temps presse, la nouvelle organisation devant être opérationnelle d'ici janvier 2023». Pour l'instant, l'idée est d'appeler le nouvel Office broyard du tourisme "Estavayer-le-Lac et Région", ce qui serait certainement perçu d'un mauvais œil du côté de la cité de la Reine Berthe. «Mais rien n'est encore décidé et nous avons bon espoir de trouver une voie commune avec nos amis vaudois» complète l'élus staviacois. ♦ **vol**